Titre à finalité Professionnelle Directeur d'entreprises de sécurité privée

RNCP40552 - niveau 6 | Certificateurs : ADEF / CPNEFP Prévention-Sécurité | Date de début d'enregistrement : 30/04/2025 Date de fin d'enregistrement : 30/04/2028

Durée : 245 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 4 à 12 maximum.

PUBLIC Toute personne remplissant les prérequis réglementaires.

INTERVENANT : Formateurs qualifiés conformément aux exigences du cahier des charges ADEF.

OBJECTIF :

- ✓ Appliquer la réglementation relative aux activités privées de sécurité.
- ✓ Piloter la performance organisationnelle, budgétaire et financière de la structure.
- ✓ Élaborer et piloter la stratégie commerciale et l'offre de services.
- ✓ Manager les ressources humaines et les équipes d'une structure de sécurité privée.

PRE-REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'une certification de niveau 5 OU
- ✓ Être titulaire d'une certification de niveau 4 complétée d'une expérience de 3 ans, équivalent temps plein, dans le domaine de la sécurité privée.

METHODE PEDAGOGIQUES :

- ✓ Support de cours adapté,
- ✓ Mise en situation,
- ✓ Exercice pratique

METHODES D'EVALUATIONS

QCM : 1 h

- ✓ Étude de cas écrite : 4 h
- ✓ Étude de cas + entretien avec le jury : 1 h 30, dont 30 min de préparation

QUALIFICATION :

- ✓ TFP Directeur d'entreprises de sécurité privée -

ACCESSIBILITE Global Pro Formation étudie les besoins d'aménagement avec le référent handicap. Les adaptations sont mises en œuvre dans le respect du cahier des charges ADEF et, lorsqu'elles ont une incidence sur la certification, selon le processus prévu par la CPNEFP / ADEF.

MOYENS PEDAGOGIQUE :

- ✓ Installations techniques et pédagogiques du centre de formation ;
- ✓ Vidéoprojecteur, connexion internet, tablettes et postes informatiques…

Suivi Administratif

- ✓ Le suivi de l'exécution de l'action est réalisé par :
- ✓ Une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- ✓ Une attestation de fin de formation indiquant le résultat obtenu (remise aux stagiaires)
- ✓ Une attestation de présence (envoyée au client à la facturation)

PROGRAMME - 245 h (hors examen)

1- Bloc de compétences 1 : Exercer son activité en appliquant la réglementation relative à l'environnement de la sécurité privée 105 heures

1-1 Application des textes relatifs à la sécurité globale et à la sécurité privée dans le cadre de ses missions

1-1-1 Module juridique 44h00

- Connaitre le livre VI du code de la sécurité intérieure partie législatives et réglementaires (12 heures)
- Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'Etat de nécessité d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir. (12 heures)
- Maîtriser la garantie liée au respect des libertés publiques. (04 heures)
- Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant à la sécurité privée. (04 heures)
- Respecter la déontologie professionnelle. (04 heures)
- Maîtriser l'environnement institutionnel. (04 heures)
- Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la convention des armes (04 heures)

1-1-2 Connaissances stratégiques 40h00

- Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité

 Rôle des forces de sécurité publique d'Etat. (08 heures)
- Connaître le rôle de la police municipal. (04 heures)
- Connaissance des phénomènes criminels. (04 heures)
- Organisation du secteur de la sécurité privée. (04 heures)
- Spécificités par branche. (04 heures)
- Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie. (04 heures)
- Formation universitaire et professionnelle en matière de sécurité. (04 heures)
- Evolution et prospective de la sécurité privée. (04 heures)
- Environnement européen et international. (04 heures)

1-2 Mise en œuvre opérationnelle des missions de sécurité privée dans le respect de la règlementation Relative aux activités de sécurité privée

1-2-1 Connaissance pratiques en matière de sécurité privée : 21h00

- Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes. (02 heures)
- Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués. (02 heures)
- Equipements de protection individuelle. (02 heures)
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes. (02 heures)
- Equipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique). (02 heures)
- Equipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes. (02 heures)
- Systèmes de contrôle d'accès. (02 heures)
- Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme. (02 heures)
- Equipements de sécurité incendie. (02 heures)
- Evacuations. (02 heures)

- Evaluation finale Bloc 1. (01 heure)

2- Bloc de compétences 2. Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier : 48 heures

2-1 Conduite d'un projet de création ou de reprise d'une structure de sécurité privée : 18 heures

- Connaître les modalités de création d'entreprise. (06 heures)
- Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise. (06 heures)
- Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet. (06 heures)

2-2 Pilotage d'une structure de sécurité privée 30 heures

- Analyser les risques. (06 heures)
- Examiner les approches juridiques. (06 heures)
- Examiner les approches financières. (06 heures)
- Etudier le seuil de rentabilité. (06 heures)
- Connaître les aides et prévoyance. (06 heures)

3- Bloc de compétences 3. Elaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail 52 heures

3-1 Développement de la stratégie commerciale : 36 heures

- Etudier la stratégie commerciale et marketing. (06 heures)
- Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs. (05 heures)
- Connaissance des donneurs d'ordre privé-droit des contrats privés. (05 heures)
- Trouver un appel d'offres. (05 heures)
- Analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres. (05 heures)
- Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres. (05 heures)
- Gestion de projet (05 heures)

3-2 Suivi de l'offre de services : 16 heures

- Savoir gérer la relation clientèle. (05 heures)
- Maîtriser la communication d'entreprise. (06 heures)
- Gérer la rupture de contrat. (05 heures)

4- Bloc de compétences 4. Manager les ressources humaines d'une structure de sécurité dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail : 40 heures

4-1 Gestion opérationnelle des équipes : 20 heures

- Connaitre la règlementation applicable aux conditions de travail. (16 heures)
- Connaître les rapports collectifs du travail. (04 heures)

4-2 Gestion des ressources humaines : 20 heures

- Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail. (12 heures)
- Connaître la réglementation pénale en droit du travail. (04 heures)
- Analyser des cas. (04 heures)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Mr BOUREZG Saber
Taux de réussite : non disponible en 2025;
Taux de présentation à l'examen : non disponible 2025 ;
Taux d'insertion dans le métier visé : non enregistré 2025
Suites de parcours et débouchés : voir fiche RNCP en vigueur.
Délais et modalités d'accès à la formation : 15 jours, sous réserve de réunir l'ensemble des pré-requis et de la validation. Sous réserve d'atteindre le nombre minimum de participants.
Équivalences / correspondances : aucune indiquée sur la fiche RNCP.
Blocs de compétences : validation séparée non prévue – capitalisation : sans objet
Tarif par Stagiaire : 5000€